

Paris, le 27 mai 2015

Réf : PBe/AD2015/

Aux membres du Comité Fédéral, Bureau
Fédéral et Comité technique

A l'ensemble du collectif technique

Aux Présidents de Ligue

Aux Présidents des Comités Départementaux

**CIRCULAIRE DE SÉLECTION
AUX CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS
VENDESPACE (MOUILLERON-LE-CAPTIF)
29 NOVEMBRE AU 06 DÉCEMBRE 2015**

Les Championnats du Monde Juniors sont une étape maintenant traditionnelle dans le parcours d'accès vers le Haut Niveau de nos jeunes athlètes.

Cette épreuve est la compétition majeure du calendrier des junior(e)s où nous serons confrontés au gratin du Tennis de Table mondial, représenté surtout par les nations asiatiques qui dominent aussi cette catégorie.

Cette année, la France accueille ces Championnats dans le cadre du Vendespace de Mouilleron-le-Captif.

L'organisation de cette manifestation dans notre pays nous accorde le droit de présenter 6 joueuses et 6 joueurs dans les tableaux individuels. Seulement 4 athlètes de chaque catégorie peuvent participer au championnat par équipes.

1) Règles communes aux catégories :

- Les équipes de France seront composées de 6 joueurs (ses) dont 2 places uniquement pour les tableaux individuels.
- La DTN choisira parmi les 6 sélectionné(e)s les 4 joueurs(ses) participant aux épreuves par équipe.
- Tous les joueurs(ses) sélectionné(e)s et remplaçant(e)s doivent participer aux stages de préparation auxquels ils seront convoqué(e)s, sauf dérogation exceptionnelle du DTN. Des objectifs sportifs autres ne seront pas pris en considération.
- La sélection définitive sera entérinée au plus tard le **15 octobre 2015**.

Calendrier prévisionnel des stages :

1er stage : du 9 au 20 novembre 2015 (lieu à déterminer).

2ème stage : du 23 au 26 novembre 2015 à l'INSEP

Départ pour Mouilleron-le-Captif le 27 au matin.

2) Critères de sélection pour l'équipe de France féminine :

- Les 3 premières du classement mondial U18 publié en octobre 2015.
- La ou les médaillées du tableau de simples juniors des Championnats d'Europe Jeunes de Bratislava.
- La ou les médaillées du tableau de simples cadettes des championnats d'Europe jeunes de Bratislava.
- La meilleure cadette au classement mondial U18 publié en octobre 2015.
- Le DTN complétera la sélection à concurrence de 6 joueuses sélectionnées.

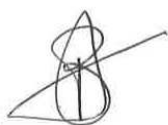
3.1) Critères de sélection pour l'équipe de France masculine :

- Les 2 premiers du classement mondial U18 publié en août 2015.
- Le ou les médaillés du tableau simples juniors des championnats d'Europe jeunes de Bratislava.
- Au plus tard le 20 août, il y aura une première liste de 3 ou 4 sélectionnés, composée de joueurs ayant remplis les critères 1 ou 2, complétée éventuellement par un ou deux choix DTN.
- Le vainqueur d'un tournoi de sélection organisé courant septembre ou début octobre suivant le calendrier fédéral non encore publié à ce jour.
- Le DTN complétera la sélection à concurrence de 6 joueurs sélectionnés.

3.2) Critères de qualification pour le tournoi de sélection

- Avoir atteint les quart de finales du tableau de simple des championnats de France juniors, non retenus par les critères 1 et 2 ou ne figurant pas dans la liste des joueurs sélectionnés en août.
- Le DTN complétera la liste des joueurs invités au tournoi, à raison de 8 maximum.

La liste des joueurs invités à ce tournoi sera communiquée aux alentours du **20 août 2015**.



Pascal BERREST
Directeur Technique National



Christian PALIERNE
Président